Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PACTE DE LA VIE AU TRAVAIL : Tout reste à faire pour améliorer la qualité de l’emploi et du travail

Le Bureau national de la CFDT a décidé à l’unanimité de ne pas signer le texte issu de trois mois de négociation sur le Pacte de la vie au travail.

L’enjeu de cette négociation, repris dans le préambule du projet d’accord, était de construire les voies et moyens nécessaires pour améliorer l’emploi et le travail, notamment des seniors. Force est de constater que les organisations patronales n’avaient pas cette ambition.

La CFDT a agi sans discontinuer pour

- Refonder les entretiens professionnels et ainsi préparer les reconversions, prévenir l’usure professionnelle et améliorer l’emploi des séniors ;
- Construire un cadre robuste de négociation de branche et d’entreprise afin de changer la réalité de l’emploi des séniors.

Les employeurs ont bloqué toutes les mesures concrètes qui auraient permis d’aboutir à un accord équilibré. Le choix du patronat de ne pas permettre à la négociation pour le Pacte de la vie au travail d’aboutir, n’efface cependant pas la responsabilité des employeurs quant au maintien des salariés dans leur emploi dans de bonnes conditions de travail. Rappelons que les entreprises françaises sont déjà dans le bas du classement européen sur le sujet. La CFDT, elle, ne s’y résout pas. La CFDT continuera de mobiliser ses négociateurs et négociatrices d’entreprises et de branches pour porter ses revendications sur les conditions de travail et sur l’emploi.

La CFDT est un interlocuteur loyal. Conformément à l’agenda social porté par les huit organisations syndicales et patronales, ainsi qu’au document d’orientation du Gouvernement, la CFDT négociera jusqu’au bout le CETU et les reconversions.

Dans son opposition à la réforme des retraites, la CFDT a toujours mis en avant l’enjeu de l’amélioration des conditions de travail, cruciale en fin de carrière. Les attentes des travailleuses et des travailleurs sont toujours très fortes en la matière. L'absence de propositions crédibles d’une partie du patronat montre qu’il n’a pas pris la mesure du sujet. **La CFDT agira donc désormais auprès du Gouvernement pour porter ses revendications et permettre que le futur projet de loi soit clairement ambitieux.**

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA CFDT

travail
Documents
Tout reste à faire pour améliorer la qualité de l’emploi et du travail